

# AUDITEUROPE

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Douai

\*\*\*\*\*

207, Avenue Willy Brandt

Boîte 304

59777 EURALILLE

\*\*\*\*\*

Téléphone : 03.20.07.79.51

www.auditeurop.com

## ASSOCIATION DROIT AU VELO ADAV

5, rue Jules de Vicq

59800 LILLE

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 DECEMBRE 2023**

A l'assemblée générale de l'Association Droit Au Vélo,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ADAV relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'Association, concernant l'affectation aux exercices adéquats de subventions portant sur des actions s'étalant sur plusieurs exercices comptables. Nous sommes ainsi remontés aux conventions et avons analysé leur correcte comptabilisation sur ce point.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 13 mars 2024

Le commissaire aux comptes  
AUDITEUROP



Vincent Hamou, Associé

**Association ADAV**  
5 rue Jules de Vicq  
59000 LILLE

## COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

# Compte rendu de travaux

Etat exprimé en euros

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le *Président de l'association ADAV* et qui a fait l'objet de notre lettre en date du *6 octobre 2014*, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **Association ADAV** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan :</b>	<b>497 483</b>	euros
<b>Chiffre d'affaires :</b>	<b>28 905</b>	euros
<b>Résultat net comptable :</b>	<b>497</b>	euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à LAMBERSART  
Le 01/03/2024

Signature

Signé électroniquement le 04/03/2024 par  
Laurent Letailleur



## Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	535	535		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.	11 093	8 929	2 164		
Autres immobilisations corporelles	36 670	30 047	6 623	6 137	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>48 297</b>	<b>39 511</b>	<b>8 786</b>	<b>6 137</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>					
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 000		1 000	850	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	229 299		229 299	192 525	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	258 397		258 397	245 812	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance				3 121
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>488 696</b>		<b>488 696</b>	<b>442 308</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>536 993</b>	<b>39 511</b>	<b>497 483</b>	<b>448 445</b>
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	95 860	95 860
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	147 832	132 870	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>497</b>	<b>14 962</b>	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>244 190</b>	<b>243 692</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	641	
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>641</b>	
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>244 831</b>	<b>243 692</b>
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	55 060	53 470
	<b>Total des provisions</b>	<b>55 060</b>	<b>53 470</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 841	38 183
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	154 785	93 957
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		755	
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	19 966	18 387	
	<b>Total des dettes</b>	<b>197 592</b>	<b>151 282</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>497 483</b>	<b>448 445</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	497,34	14 962,07
	(1) Dont à moins d'un an	197 592	151 282
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	28 829	29 262
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	1 301	6 089
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	27 604	25 742
	dont parrainages	9 799	9 330
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	506 500	488 700
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	6 947	9 930
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 221	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	17	354	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>574 417</b>	<b>560 077</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises	11 807	13 898
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	3 544	8 947
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	105 438	113 612
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	14 367	12 590
	Salaires et traitements	306 300	274 202
	Charges sociales	128 554	112 968
	Dotation aux amortissements et dépréciations	2 765	1 586
	Dotation aux provisions	1 589	7 970
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 533	1 839	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>576 896</b>	<b>547 613</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(2 479)</b>	<b>12 464</b>

## Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 479)	12 464
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 191	1 040
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>2 191</b>	<b>1 040</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>2 191</b>	<b>1 040</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>(288)</b>	<b>13 504</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion	755	1 458
	Sur opérations en capital	30	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>786</b>	<b>1 458</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>786</b>	<b>1 458</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>577 394</b>	<b>562 575</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>576 896</b>	<b>547 613</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>497</b>	<b>14 962</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat	107 530	92 645
	<b>TOTAL</b>	<b>107 530</b>	<b>92 645</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Personnel bénévole	107 530	92 645
	<b>TOTAL</b>	<b>107 530</b>	<b>92 645</b>

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **497 483** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **577 394** euros et un total **charges** de **576 896** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **497** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels sont élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le plan comptable général 2014.03, aux prescriptions du code de commerce et au Règlement 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le comité de la réglementation comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
<b>Matériel et outillage</b>	
Matériel	3 à 10 ans
Outillage	3 à 10 ans
<b>Matériel de Bureau</b>	
Mobilier	10 ans
Matériel électrique	3 à 10 ans
<b>Informatique</b>	
Ordinateur	3 à 5 ans
Logiciels	1 à 3 ans
Automobiles	4 à 5 ans

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Subventions

L'essentiel des recettes de l'association correspond à des subventions pour un montant de 506 500 €. Une attention particulière a été portée sur l'affectation au bon exercice de ces subventions. En effet, certaines de celles-ci portent parfois sur des périodes distinctes de l'année civile.

### **ETAT DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ANNEE 2023 EN EUROS**

REGION HAUTS DE FRANCE	112 500
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	70 000
ETAT (ADEME)	76 500
DEPARTEMENT DU NORD	45 000
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS	25 000
VILLES ET COMMUNES	175 000
DIVERS	2 500

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

**TOTAL**

**506 500**

Solde des subventions à recevoir : 229 099 euros

Produits constatés d'avances : 19 966.40 euros

## Engagements en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ en retraite.

L'engagement a été revalorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées pour un montant de 1 589.36 euros et provisionné pour ce montant dans le compte provisions pour risques et charges.

## Contribution volontaire en nature : bénévolat

En application des dispositions réglementaires issus du nouveau règlement ANC N°2018-06

L'association a procédé au calcul de celle-ci

Le nombre d'heure de bénévolat a été évalué à 8901.50 heures.

Le coût horaire a été calculé selon la valeur du SMIC de l'année 2023, est 11.56

taux de charges patronales: 4.5%

$8901.50 \text{ heures} \times 12.08 = 107\,350.12$

## Cotisations

Le fait générateur retenu est l'encaissement.

## Effectif moyen

L'effectif moyen est de 9 salariés équivalent temps plein.

## Informations générales et faits significatifs de l'exercice

L'association Droit au vélo s'est donné pour but de promouvoir et faciliter les mobilités actives (la marche et le vélo) et de manière générale, tous les modes de

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

déplacements respectueux de l'environnement comme moyens de circulation privilégiés, d'améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons et de les représenter dans la région Hauts-de-France.

Elle mène avec ses adhérents des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions d'aménagement de la voirie.

**Faits marquants:**

Néant

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	535					535
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>535</b>					<b>535</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	8 393		2 700			11 093
Instal., agencement, aménagement divers	1 598					1 598
Matériel de transport	11 600		2 416			14 015
Matériel de bureau, informatique et mobilier	20 757		299			21 056
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>42 348</b>		<b>5 415</b>			<b>47 763</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>42 882</b>		<b>5 415</b>			<b>48 297</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	535			535
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>535</b>			<b>535</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	8 393	536		8 929
	Autres instal., agencement, aménagement divers	845	533		1 378
	Matériel de transport	7 462	1 281		8 744
	Matériel de bureau, mobilier	19 511	415		19 926
	Emballages récupérables et divers				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>36 211</b>	<b>2 765</b>		<b>38 976</b>
<b>TOTAL</b>		<b>36 746</b>	<b>2 765</b>		<b>39 511</b>

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
<b>PROVISIONS REGLEMEENTES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	53 470	1 589		55 060
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>53 470</b>	<b>1 589</b>		<b>55 060</b>	
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	{ incorporelles				
	{ corporelles				
	{ legs ou donations				
	{ des titres mis en équivalence				
	{ titres de participation				
{ autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients, usagers					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>53 470</b>	<b>1 589</b>		<b>55 060</b>
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation { - financières { - exceptionnelles		1 589		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	1 000	1 000	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	229 099	229 099	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	200	200		
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>230 299</b>	<b>230 299</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	22 841	22 841		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	59 448	59 448		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 972	79 972		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	15 364	15 364		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	19 966	19 966			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>197 592</b>	<b>197 592</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	95 860				95 860
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	132 870	14 962			147 832
Excédent ou déficit de l'exercice	14 962	(14 962)	497		497
<b>Situation nette</b>	<b>243 692</b>		<b>497</b>		<b>244 190</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement			671	30	641
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>243 692</b>		<b>1 169</b>	<b>30</b>	<b>244 831</b>

